

# Consortium METABIO INCUBIO'BREEDING

## Résumé Kfé 6 :

### Mémento intervention Kfé n°6 :

Le sixième Kfé-visio du consortium Incubio'Breeding, s'est déroulé le lundi 26 Juin 2023. Il a réuni **27** personnes (**67 % INRAE, 29 % Autres : GEVES, SEMAE, INAO, 14 % Universités/grandes écoles**) autour du thème "**Diversifier les filières AB : Initiatives, leviers, et enjeux**". Yuna Chiffolleau, directrice de recherche en sociologie économique au département Sciences pour l'action et le développement d'INRAE, a débuté cette rencontre.

Pour commencer cette intervention, Yuna Chiffolleau a rappelé la définition de "filière". Une filière est définie généralement comme l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini. L'approche est linéaire et intègre peu ou pas les consommateurs finaux. Le développement du système alimentaire agro-industriel s'est appuyé sur une standardisation des pratiques au sein de ces filières, l'homogénéisation des matières premières et la diversification des aliments lors de l'étape de transformation voire d'emballage des produits. Sur le terrain, on observe depuis quelques années un foisonnement d'initiatives territorialisées qui bousculent cette façon de faire et de penser une "filière". Ces initiatives, qui rapprochent producteurs et consommateurs, s'appuient sur une déstandardisation des pratiques, des semences et races aux assiettes, et partent du principe que la diversité dans l'assiette repose sur la diversité en agriculture.

Un premier exemple décrit par Yuna Chiffolleau concerne la filière blé. Cette filière est un cas exemplaire de standardisation des pratiques et des relations entre acteurs. De nombreuses initiatives de diversification des façons de faire, des produits et des relations entre acteurs se mettent en place en France, stimulée par les préoccupations autour du gluten mais aussi les Projets Alimentaires Territoriaux, etc. Un premier recensement des filières blé territorialisées a été réalisé en 2019. Trois principales configurations favorisant la diversité ont été observées : i) des producteurs sont également transformateurs et vendeurs, ii) des acteurs de différents maillons de la chaîne se réunissent pour former une filière collective, iii) des opérateurs économiques de l'aval re-territorialisent leurs approvisionnements. Les deux premières configurations sont souvent en bio, la 3<sup>ème</sup> à la fois en bio comme en conventionnel.

Un second exemple concerne les filières d'élevage, pour lesquelles le Civam Bio de l'Aude a sollicité l'appui d'INRAE pour accompagner leur relocalisation, en bio en particulier. L'analyse des pratiques et des relations entre les acteurs locaux ont conduit à proposer de relocaliser ces filières à travers 4 filières d'élevage territorialisées (et non une seule), reflétant une diversité de façons de penser la place de l'AB et du territoire dans la filière : i) filière privilégiant la viande bio d'excellence ; ii) filière valorisant la viande bio et locale ; iii) filière

focalisée sur les produits du territoire ; filière standardisant la viande BIO pour répondre aux attentes du marché.

Yuna Chiffolleau a ensuite abordé les enjeux liés à la diversification des filières, y compris dans l'hypothèse où la bio serait majoritaire. Les enjeux sont d'abord politiques. Une diversité des filières assurerait un rééquilibrage des pouvoirs, en permettant à une diversité d'acteurs de reprendre la main sur les chaînes de valeurs. Les filières territorialisées sont un des espaces où s'inventent des dispositifs démocratiques. Enfin, derrière cette diversité de filières se trouve l'idée de droit à l'expérimentation. Les enjeux relèvent ensuite de la sécurité alimentaire puisque des crises comme le COVID-19, notamment, ont montré la complémentarité des filières courtes, longues, intermédiaires, locales, collectives, intégrées et/ou globales. Les enjeux sont aussi, bien sûr, économiques, la diversité des filières permet une diversité des revenus et une diminution des risques financiers. La mutualisation des investissements entre les filières à différentes échelles reste toutefois une nécessité pour maîtriser les coûts et permettre l'accès de tous à une alimentation de qualité. La diversité des filières permet une contribution du système agricole à l'économie locale, régionale, nationale, européenne. Les enjeux sont également sociaux, la diversité favorise les apprentissages entre différentes façons de faire, la reconnaissance des contributions collectives mais aussi individuelles aux dynamiques économiques et sociales. Enfin, les enjeux concernent l'innovation et les transitions, la diversité permet la circulation d'innovations entre les filières, la co-existence, si elle est permise, gérée et transparente, favorise une co-évolution et des transitions.

Yuna Chiffolleau conclut en abordant la question des leviers qui favorisent la diversification des filières. Parmi ceux-ci, la participation d'une diversité d'acteurs des territoires au développement des filières locales est un levier efficace. Toutefois, il faut aller plus loin que simplement consulter des acteurs locaux supposés représenter les catégories sociales du territoire (un producteur, un consommateur, etc.). Il s'agit plutôt de faire participer des acteurs impliqués dans les différents mondes sociaux qui composent un territoire : la production agricole, la consommation, l'enseignement, la culture, le milieu médico-social, la transformation etc... Ainsi, on favorise des filières territorialisées prenant en compte des enjeux multiples et portées par une diversité d'acteurs et de réseaux locaux.

## Questionnement et remarques des participants suite à l'exposé :

### Questions :

*“Le terme diversification est trop généralisé qu'il faudrait préciser dans toutes ses dimensions. A partir de quel moment peut-on juger qu'un système est diversifié ?”*

Y. Chiffolleau : “Je ne prétends pas que ma réponse est la bonne. Mais, en tout cas, l'idée de se donner la possibilité de la mesurer ou de la suivre. Notamment je renvoie aux travaux de Pablo Tittone qui font le lien entre agroécologie et diversification plutôt à l'échelle des régions, avec l'idée de modifier les observatoires et appareillages statistiques pour être plus à même de mesurer et suivre la diversité y compris à l'échelle internationale. Sachant que nous, ce qu'on travaille aussi, c'est la diversification des relations sociales et pas seulement des produits ou des flux matériels. C'est clair que la diversité amène de la complexité, c'est là qu'il y a des enjeux de gouvernance et de maîtrise collective. Donc, c'est aussi finalement essayer d'en mettre un peu partout en pensant que ce n'est pas simplement une diversité agricole mais une diversité des relations entre les acteurs. Ce sont aussi les observations sur le terrain et le bon sens qui amènent à apprécier la diversité qui est pertinente. Par exemple, pour illustrer : en AMAP, l'agriculteur a intérêt de s'arrêter à 20 espèces différentes car après son revenu horaire par actif diminue. Il vaut mieux qu'il collabore avec un autre agriculteur qui fait aussi 20 espèces pour arriver aux 40 espèces préconisées en général quand on s'installe en AMAP. Donc c'est finalement les résultats de ces observations de terrain qui viennent mettre les curseurs.”

*“Quel est le rôle des PAT vis à vis de la diversification des ces filières et notamment sur la question des semences ?”*

Y. Chiffolleau : “ C'est très intéressant et une question que l'on suit, notamment dans le cadre du réseau national des PAT. Les initiatives s'amplifient autour de la construction des filières dans les PAT, mais souvent c'est plutôt à l'étape de la transformation que cela intervient. Ça ne remonte pas franchement plus haut, éventuellement quelques fois il y a une aide à l'installation des agriculteurs, mais en général c'est plutôt 2/3 par territoire pas plus. Par contre, il y a un exemple intéressant à Lyon où la métropole dans le cadre d'un PAT a mis en place une ferme semencière pour produire des semences adaptées à la transition agroécologique. Et, ce sont des semences qui sont libres de droit. On voit que c'est possible et ça peut être une source d'inspiration pour d'autres PAT”

*“Qu'est-ce qu'il en est des démarches de co-construction ?”*

Y. Chiffolleau : “Il y en a de plus en plus mais en même temps on se pose la question de l'efficacité puis du temps aussi que cela suppose, en lien notamment avec la nécessité de former les acteurs pour qu'ils puissent vraiment participer. C'est à dire que faire participer des gens sans qu'ils comprennent bien les enjeux de leur participation (pourquoi, et sur quoi on les fait participer) n'est pas pertinent. Par exemple, au moment où des consultations étaient lancées pour demander aux gens s'il fallait développer les OGM, une enquête avait montré que 8 consommateurs sur 10 ne savaient pas qu'il y a des gènes dans les tomates, donc ils ne pouvaient pas décider. Donc c'est clair que la co-construction, cela se prépare, pour favoriser

ce qu'on appelle en sociologie une participation critique, c'est -à -dire que les gens comprennent ce sur quoi et pourquoi on les fait participer, et peuvent être force de proposition. Donc, cela suppose des formations en amont, rien de tel, concernant les systèmes agricoles et alimentaires que de les réunir dans des champs ou dans une entreprise agroalimentaire, pour s'approprier ce dont il s'agit. C'est ce que l'on a fait avec D.Desclaux, on a emmené une diversité d'acteurs voir des blés, discuter autour des blés, voir comment cela pousse, d'où cela vient etc... plutôt que de faire des réunions ou des formations en salle. Mais c'est clair que c'est un véritable enjeu que de former. C'est pareil lorsque l'on fait des conventions citoyennes pour éclairer ou former des avis, ça suppose des formations en amont avec un certain nombre d'experts, de visite... Et, ça peut prendre plus de temps mais parfois ça en fait gagner. On a l'expérience avec T.Dourian, d'avoir accompagné 12 territoires du massif central pour du développement participatif de filières locales. Et, parfois mettre des consommateurs dans la boucle ça amène à revoir les discussions, à abandonner des débats sans fin sur des choses qui ne sont pas vues comme essentielles par les habitants du territoire. C'est une réorganisation autour des valeurs et parfois ça fait gagner du temps. Il ne faut pas avoir peur de perdre du temps pour en gagner, pour diversifier, mais ça se prépare."

*"Qu'est qui est entendu derrière le mot innovation ?"*

Y. Chiffolleau : "Il ne faut pas penser que l'innovation c'est forcément quelque chose de complètement nouveau. C'est aussi réadapter des techniques ancestrales. Il faut donc aussi penser l'innovation comme une remise en oeuvre de pratiques anciennes qui valorise aussi les savoir-faire plus anciens."

*"Que dire du droit à l'expérimentation ?"*

Y. Chiffolleau : "On pense que ce qui est un des facteurs de blocage à la transition agro-écologique, c'est le non-soutien à la prise de risques. La diversification des filières est une prise de risque. Au moment de la loi climat et résilience, on avait rédigé avec des députés un amendement pour que la prise de risque soit financée, appuyé, accompagnée pour les agriculteurs. Ça n'a pas été retenu mais ça n'est pas grave car les idées circulent"

### **Remarques :**

On s'attendait à ce que tous les acteurs de la chaîne soient impliqués : donc à ce qu'ils soient intégrés. Donc on n'est pas très surpris de voir que tous ces acteurs soient représentés. Les changements concernent tout le monde.

La diversification fait souvent un nivellement par le bas au niveau économique. Les acteurs locaux : il y a une concurrence qui n'est pas forcément loyale.

Il y a de la tromperie entre ce qui se révèlent de l'HVE et AB : ils ont des avantages alors que le cahier des charges est light.

Pour que le bio existe il faut qu'il soit en marge de ce qui se fait. Il doit être avant-gardiste, on est surpris de voir suite au séminaire METABIO à Saint-Malo que ça n'a pas été le cas pour les marchés locaux.

Ce qui est appelé variétés "anciennes " nous ne les appelons pas ainsi. Nos variétés sont pensées comme les semences du futur, car nous ne les cultivons pas seulement pour leur génome, mais parce qu'en bio, leur interactions avec l'environnement est magnifiée. Nous les appelons des "variétés de terroirs" ou si l'on en parle du côté de la biologie des "variétés population"

## **Perspective par Margaux Vola, Stagiaire INRAE:**

Le consortium Incubio'Breeding a débuté en janvier 2023. À ce jour, 6 Kfés ont été réalisés et ont mis en perspective différents enjeux qui planent autour des variétés, semences et plants dans l'hypothèse d'une AB majeur : L'alimentation et le climat, la certification, les différents modèles d'AB, la sélection sur mesure, l'agroforesterie ainsi que la diversification des filières AB.

En parallèle, se construit une synthèse bibliographique qui s'appuie également sur des enquêtes de terrain et les ressources apportées par les échanges au cours des Kfés. Cette synthèse sera une ressource supplémentaire pour la suite du consortium et assure la valorisation des connaissances et des idées mises en avant par les rencontres.

De nouveaux partenariats se sont créés, à la fois avec l'enseignement technique agricole et les instituts Agro de France. Ces partenariats favorisent l'interdisciplinarité souhaitée par le projet et intègrent davantage la partie scolaire.

Enfin, Une résidence chercheur se tiendra du 10 au 13 juillet au lycée agricole Charlemagne de Carcassonne. Cette résidence est un premier essai qui sera potentiellement mené à être réitérée. L'idée est de co-construire un projet autour des variétés, semences et plants, avec des chercheurs des 14 départements de l'INRAE.